

Arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n° 3398-16 du 5 rabii I 1438 (5 décembre 2016) modifiant l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n° 3873-15 du 8 safar 1437 (20 novembre 2015) fixant la liste des laboratoires privés agréés par l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME,

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n°3873-15 du 8 safar 1437 (20 novembre 2015) fixant la liste des laboratoires privés agréés par l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. – L'annexe à l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n° 3873-15 du 8 safar 1437 (20 novembre 2015) susvisé est abrogée et remplacée par l'annexe au présent arrêté.

ART. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 5 rabii I 1438 (5 décembre 2016).

AZIZ AKHANNOUCH.

*

* *

ANNEXE

à l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n° 3398-16 du 5 rabii I 1438 (5 décembre 2016) modifiant l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n° 3873-15 du 8 safar 1437 (20 novembre 2015) fixant la liste des laboratoires privés agréés par l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires

Liste des laboratoires privés agréés par l'ONSSA

Nom du laboratoire agréé	Domaine d'activité	Types d'analyses (*)	Numéro de l'agrément	Adresse	Tél	Fax
Agro Analyses Maroc	<ul style="list-style-type: none"> - Hygiène des produits alimentaires - Hygiène des eaux d'élevage et d'agro-industrie 	Physico-chimie des produits de la pêche (Histamine et ABVT)	01/2013	19, Rue Zyaydah - Aviation-Rabat 10000	05 37 75 40 80	05 37 75 95 00
		Microbiologie des produits alimentaires				
		Microbiologie hydrique pour l'hygiène des eaux d'élevage et d'agro-industrie				
Charles Nicole	<ul style="list-style-type: none"> - Hygiène des produits alimentaires - Hygiène des eaux d'élevage et d'agro-industrie 	Physico-chimie des produits de la pêche (Histamine et ABVT)	02/2013	Résidence Pasteur. 3 ^{ème} étage. 21 place Pasteur. Quartier des hopitaux 20100 Casablanca	05 22 26 72 42 05 22 48 19 78	05 22 20 47 43
		Microbiologie des produits alimentaires				
		Microbiologie hydrique pour l'hygiène des eaux d'élevage et d'agro-industrie				
LABOMAG	<ul style="list-style-type: none"> - Hygiène des produits alimentaires - Hygiène des eaux d'élevage et d'agro-industrie 	Microbiologie des produits alimentaires	01/2014	1, Bd Bangkok. Km 10.5. Route de Zenata sidi Bemoussi. Casablanca	05 22 34 68 90 05 22 34 68 95	05 22 35 83 64
		Microbiologie hydrique pour l'hygiène des eaux d'élevage et d'agro-industrie				

Nom du laboratoire agréé	Domaine d'activité	Types d'analyses (*)	Numéro de l'agrément	Adresse	Tél	Fax
AGROVET LABO	- Hygiène des produits alimentaires - Hygiène des eaux d'élevage et d'agro-industrie	Microbiologie des produits alimentaires	01/2015	Lot EL Wahda Route d'Eljadida. Km 29.5 Had Soualem	05 22 96 47 47
		Microbiologie sur l'air				
		Microbiologie sur les surfaces				
		Microbiologie hydrique pour l'hygiène des eaux d'élevage et d'agro-industrie				
CASALAB FOOD ANALYSIS	- Hygiène des produits alimentaires	Microbiologie des produits alimentaires	02/2015	50,Rue Almortada. 1 ^{er} étage. Palmier. Casablanca	05 22 23 47 80	05 22 23 67 29
QUALILAB	- Hygiène des produits alimentaires - Hygiène des eaux d'élevage et d'agro-industrie	Microbiologie des produits alimentaires	01/2016	6. Rue Ibn Al Jaouzi. quartier des hopitaux 20360- Casablanca	05 22 47 00 83/86	05 22 47 00 89
		Microbiologie hydrique pour l'hygiène des eaux d'élevage et d'agro-industrie				

(*) Les intitulés des analyses et les références des méthodes retenues sont précisés dans la portée d'agrément octroyée au laboratoire.

Le texte en langue arabe a été publié dans l'édition générale du « Bulletin officiel » n° 6557 du 5 rejev 1438 (3 avril 2017).